



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 6555 du 26 juillet 2022 de Madame la Députée Josée Lorsché et de Monsieur le Député Marc Hansen.

1. Est-ce que le Luxembourg dispose d'un stock du vaccin Imvanex ou autres à l'instar de certains de nos pays voisins?

Oui, le Luxembourg dispose de 1.400 doses du vaccin Jynneos et de 200 doses du vaccin Imvanex.

2. Dans l'affirmative, ce stock est-il dès à présent utilisé dans le cadre d'une offre de vaccination contre la variole du singe au Luxembourg?

Oui, la vaccination a commencé le 16 août et 384 personnes se sont déjà fait vacciner jusqu'au 26 août. La vaccination est faite conformément aux recommandations du Conseil supérieur des maladies infectieuses.

3. Quelles quantités de vaccin le Luxembourg cherche-t-il à se procurer via l'achat conjoint par l'intermédiaire de l'autorité de préparation et de réaction aux situations d'urgence (HERA) de l'autorité sanitaire européenne ? Endéans quel délai ces vaccins seront-ils disponibles?

A ce jour, 1.400 doses de Jynneos ont été commandés via HERA. Ils sont déjà tous sur le territoire. Une livraison supplémentaire via HERA est prévue en décembre. Le nombre de doses disponibles pour cette deuxième livraison n'est actuellement pas encore connue.

4. Est-ce qu'au Luxembourg l'accessibilité au Tecovirimat est assurée pour garantir la prise en charge des patient.e.s infecté.e.s par la variole du singe?

Le Luxembourg est en discussion avec HERA pour un contrat conjoint avec les autres états membres.

5. Existe-t-il une collaboration entre le Ministère de la Santé et les associations et services d'éducation sexuelle afin d'optimiser la circulation des informations relatives à la variole du singe?

Une consultation entre le Ministère de la Santé et le groupe de travail LGBTIQ+ du « Comité de surveillance du SIDA, des hépatites infectieuses et des maladies sexuellement transmissibles » a eu lieu en vue de l'élaboration de la communication en relation avec la variole du singe. Parallèlement, le ministère de la Santé est également en contact avec la HIV Berodung, Rosa Lëtzebuerg et Cigale afin d'aligner le travail de sensibilisation des populations à risque face à la variole du singe.

Luxembourg, le 31 août 2022

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert